

# DIMA

## Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

### INFOS :

- Pour qui ? Tous les élèves de cinquième, de quatrième, de quatrième.
- Stages obligatoires en alternance 1 semaine sur 2.

### DECOUVERTE DES METIERS ORIENTATION

Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA) permet à des élèves de collège de découvrir un ou plusieurs métiers dans le cadre d'une formation en alternance, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Ce dispositif est ouvert dans les lycées professionnels ou les Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.), voire dans un collège en réseau avec un ou des lycée(s) et/ou

C.F.A.

#### Public visé :

Les DIMA peuvent être proposés à des élèves volontaires **d'au moins 15 ans** (âge à partir duquel la maturité de l'élève permet d'envisager la mobilisation de cette modalité pédagogique), ou à ceux qui ont accompli la scolarité du collège.

Ces dispositifs s'adressent à des élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux, que les

différentes mesures d'aide et de soutien mises en œuvre n'ont pas permis de surmonter, et pour qui les formes pédagogiques traditionnelles ne sont pas motivantes.

L'orientation se fait principalement en CAP 2 ans.

#### Exemples de formations poursuivies :

- CAP en 2 ans
- Apprentissage.



Pour toute information,

- 0474530121

- [www.institution-robin.com](http://www.institution-robin.com)

## Contenu de la formation.

### - Domaine général =

- Français, histoire-géographie, technologie, mathématiques, biologie.

### • Domaine professionnel =

- - Découverte professionnelle, visites d'entreprises. Travaux pratiques divers.



## L'examen



Les élèves passent le CFG (certificat de formation générale).

Ils passent également l'ASSR.

Stages :

- 1 semaine sur 2
- Listes de stages pré-négociés par les enseignants

:

